17 mars 2017 - Seul le prononcé fait foi
Télécharger le .pdf

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur les efforts en faveur de l'Outre-mer, à Paris le 17 mars 2017.

Mesdames les ministres,
Madame la maire de Paris, chère Anne HIDALGO,
Mesdames, messieurs les parlementaires, les élus,
Je salue aussi le Président de la Polynésie française qui nous a rejoints. Nous sommes accueillis ici par le président de l'Etablissement public du parc Didier FUSILLIER et il est vrai que c'est une découverte, toujours, et vient s'ajouter maintenant la Cité des Outre-Mer.
Le lancement de cette cité est à la fois un message de reconnaissance de la diversité et en même temps une volonté d'unité. Les deux sont inséparables. En permettant aux Outre-Mer de rayonner au cur de la capitale, nous reconnaissons aujourd'hui toute leur place dans la République et ce que les Ultramarins apportent à la nation.
Il est souvent rappelé que les Outre-Mer donnent à notre pays les espaces maritimes les plus vastes au monde, la biodiversité exceptionnelle, des positions stratégiques, des paysages admirables, tout cela est vrai. Mais les Outre-Mer nous donnent surtout une force humaine au-delà des différences et des distances.
Répéter inlassablement cette leçon d'ouverture notamment aujourd'hui et de respect mutuel, est un beau symbole, celui de la Cité des Outre-Mer.
Je remercie la ville de Paris, en particulier Anne HIDALGO et le maire du 19ème arrondissement, de s'être engagés aux côtés de l'Etat dans ce projet. Quand je dis engagés, c'est à la fois moralement, politiquement mais aussi financièrement. Ce n'est pas toujours facile d'obtenir cette solidarité entière, je parle au nom de la ville de Paris, presque de la part de l'Etat et c'est ce que nous avons été capables de faire ensemble.
Cette Cité des Outre-Mer, nous avons trouvé son lieu, Ericka y a veillé, son budget, Ericka y a également veillé et nous avons mis en place tout le processus devant conduire à des travaux permettant l'ouverture ici en 2019.
C'est un projet qui remonte loin, si l'on songe que c'est Lionel JOSPIN en 2001 qui en avait avancé l'idée. Cela figurait également dans mes engagements de 2012 et nous y sommes, puisque maintenant la Cité des Outre-Mer est un projet irréversible et dont l'avenir est assuré.
Ce sera une vitrine, salle de spectacles, de conférences, des expositions, j'ai bien compris qu'il y aurait une médiathèque et que la gastronomie y aurait toute sa place, que les meilleurs produits seraient donc à vendre aussi dans des magasins spécialement dédiés à cet effet. Bref, ce sera une cité dans la cité et je pense que là aussi, il ne s'agit pas d'intégration, il s'agit au contraire de mise en valeur de tout ce que nous représentons dans notre diversité.
Cette cité s'inscrit également dans le partage de la mémoire et elle a aussi cette vocation. J'ai veillé au cours des 5 dernières années à faire reconnaître dans notre mémoire nationale, celle des Outre-Mer. C'est le sens du Mémorial ACTe que j'ai inauguré le 10 mai 2015. La date n'était pas choisie au hasard, à Pointe-à-Pitre avec de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement, ce qui a constitué un geste à la fois mémorial et réconciliateur qui doit beaucoup, même exclusivement à Victorin LUREL.
J'ai également voulu que puisse être créée une Fondation pour la mémoire de l'esclavage et Lionel ZINSOU a remis son rapport la semaine dernière. Un groupement d'intérêt public sera

Lionel ZINSOU a remis son rapport la semaine dernière. Un groupement d'intérêt public sera créé et la fondation aura pour mission de trouver un lieu, encore un, à Paris, pour dresser le mémorial des noms des esclaves affranchis et également pour recenser les collections et assurer un musée en nous inspirant notamment des préconisations d'Edouard GLISSANT.
J'ai voulu aussi, tout au long de ces dernières années, que la vérité soit établie sur un certain nombre d'événements particulièrement douloureux, mais je veux en citer un, celui des conditions dans lesquelles des milliers d'enfants réunionnais ont été transférés dans les campagnes de l'hexagone, dans les années 60 et 70.
De même, me rendant en Polynésie française, j'ai annoncé un Institut d'archives, d'information et de documentation sur les essais nucléaires, qui sera donc bientôt créé pour que la jeunesse polynésienne sache bien ce qui s'est produit dans cette période de notre histoire commune.
Je ne vais pas ici reprendre toute l'activité législative du quinquennat sur les Outre-Mer, je vous en ai parlé, le reste, ce serait pour toute la journée que j'aurais à venir devant vous pour m'en expliquer. Mais je vais citer deux lois :
- une loi relative à la régulation économique Outre-Mer, son auteur était le ministre Victorin LUREL £ le rapporteur était Ericka BAREIGTS.
- Puis une autre loi de programmation sur l'égalité réelle Outre-Mer, son auteur la ministre Ericka BAREIGTS, son rapporteur Victorien LUREL.
- Mais George PAU-LANGEVIN, a assuré l'application de la loi la première et la préparation de la loi d'Ericka, la seconde.
C'est ce qui fait la cohérence de ce quinquennat en matière de lutte contre les inégalités, notamment Outre-Mer, la lutte contre la vie chère, la programmation d'un certain nombre d'actions pour réduire les écarts de niveau de développement, l'égalité sociale, tout ce qui fait la fierté collective des parlementaires qui ont pu voter ces textes, souvent d'ailleurs avec une large majorité quand ce n'était pas l'unanimité et aussi la fierté du gouvernement tout entier.
Nous avons aussi voulu qu'il y ait le développement de toutes les richesses des Outre-Mer : culturelles, éducatives, richesses scientifiques mais aussi et (j'allais dire) surtout économiques quand on songe à ce qu'est encore les inégalités et le chômage Outre-Mer.
Alors nous avons sauvegardé les secteurs économiques essentiels, la banane, la canne à sucre mais aussi le rhum, même si ici, il en sera fait un usage modéré, je parle dans la Cité des Outre-Mer. Nous avons aussi défendu les Outre-Mer à Bruxelles et ce n'était pas le plus simple pour garder l'origine des aides d'Etat, pour assurer l'octroi de mer. Tout cela peut paraître très abstrait pour nos compatriotes, c'est très concret pour leur vie quotidienne.
Nous avons aussi amplifié tous les dispositifs que nous mettions en uvre dans l'Hexagone, pour qu'ils puissent être intensifiés Outre-Mer : Crédit d'impôt compétitivité-emploi, Crédit impôt-recherche, les exonérations de cotisations sociales, tout ce qui a été fait a été encore amélioré et amplifié pour les Outre-Mer.
Le budget des Outre-Mer a été préservé et même amélioré, permettant ainsi de financer les contrats de plan avec les différents territoires et la plupart sont aujourd'hui signés. J'aurai d'ailleurs bientôt, -cet après-midi,- l'occasion de le faire avec la Polynésie française.
Puis il y a un sujet qui me tenait particulièrement à cur, parce que j'en avais vu la douleur pour beaucoup d'Ultramarins, c'est la question de la santé. Donc nous avons beaucoup investi en matière de santé, aussi bien à La Réunion qu'à Cayenne, Fort-de-France, Pointe-à-Pitre, je ne vais pas les citer Mayotte où nous avons encore à faire avec le nouvel hôpital et puis même à Wallis et Futuna.
J'ai veillé d'ailleurs à aller dans tous les territoires d'Outre-Mer, peut-être pas à Terre-Neuve, mais ils doivent m'attendre encore et j'ai encore quelques jours pour m'y rendre.
Nous avons aussi fait en sorte que la question du logement, celle de la sécurité puissent être traitées, mais l'enjeu c'est la jeunesse, c'est la jeunesse ultramarine, celle qui est impatiente, celle qui est parfois dans l'attente d'une solidarité qui tarde à venir, jeunesse qui veut travailler, qui veut absolument s'engager pour l'avenir des territoires.
C'est vers cette jeunesse que nous avons voulu proposer des dispositifs, notamment le contrat de génération, les emplois d'avenir, le service civique, le service militaire adapté, tout est parti des

Outre-Mer. Souvent sur des dispositifs, nous considérons qu'ils ont été expérimentés Outre-Mer pour s'appliquer ensuite partout en France.
J'ai voulu aussi que soient respectées les Outre-Mer et qu'on ne les regarde pas simplement pour ce qu'ils apportent à la nation avec une comptabilité qui serait de recevoir ce qui est donné en contribution.
Non, j'ai voulu que les Outre-Mer soient regardées comme un atout pour notre pays tout entier, parce que les Outre-Mer doivent être respectées, parce que c'est la France, parce que les Ultramarins sont Français et parce que la République doit toute sa considération à tous les citoyens, quels que soient leur origine, leur lieu sur le territoire et leur couleur de peau.
Il reste encore beaucoup à faire malgré l'uvre législative de ce quinquennat sur la voie de l'égalité réelle, mais nous avons posé les bases et notamment avec la loi pour l'égalité. Je rappelle que cette loi a été votée à l'unanimité et il est très important que nous puissions assurer cette continuité. Mais en même temps, toutes les valeurs dont je viens d'exprimer l'exigence et la réalité, toutes ces valeurs doivent être défendues parce qu'elles ne valent pas forcément pour tous et partout.
Chaque fois que la République est menacée, chaque fois qu'il y a des contestations de ce que vous représentez et ce que nous voulons absolument aussi représenter aux yeux du monde, nous devons nous mobiliser.
D'une certaine façon, la Cité des Outre-Mer ne sera pas un lieu comme les autres, ce sera aussi un lieu de militance, un lieu d'engagement, un lieu où les valeurs seront proclamées. C'est pourquoi je tenais absolument à ce que cette Cité des Outre-Mer puisse ici être lancée avant la fin de ce quinquennat.
Merci.